EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres
en exercice : 48 **présents : 35** **pouvoirs : 9** **votants : 44**

L'an deux mille dix-sept, le vingt décembre à 19 heures 30,
Le Conseil de la Communauté de Communes Sèvre & Loire,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle Frédéric Praud au Loroux-Bottereau
sous la présidence de M. Pierre-André PERROUIN, Président
Date de la convocation : 13 décembre 2017

Présents :
MM PERROUIN, SABOURIN, LUCAS, COIGNET, BALEYDIER, BOUHIER, GICQUEL, HUET, BARON, RIPOCHE, BERTIN, MABIT, LAUMONIER, CORBET, ROUSSEAU, RIVERY, BARAUD, AGASSE, MARCHAIS J.P., POUPELIN, AUBRON,
MMES BRAUD, MENARD, TESSEREAU, HOUSSIN, MEILLERAIS-PAGEAUD, DAVIOT, BOUCHER, PETITEAU, MOSTEAU, GILBERT, CHARRIER, LE POTTIER, PEROCHEAU, LACOSTE.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme VIVANT (pouvoir à Mme MEILLERAIS-PAGEAUD), Mr ROCHET (pouvoir à Mme DAVIOT), Mme SECHER (pouvoir à Mr RIVERY), Mr BUZONIE (pouvoir à Mr AUBRON), Mr JOUNIER (pouvoir à Mr BALEYDIER), Mr SERISIER (pouvoir à Mr J.P. MARCHAIS), Mr LEGOUT (pouvoir à Mme LE POTTIER), Mr TEURNIER (pouvoir à Mr GICQUEL), Mr J. MARCHAIS (pouvoir à Mr POUPELIN).

Absentes excusées : MMES LERAY, ARBERT, CHOBLET, BABIN.

Est nommé secrétaire de séance : Thierry AGASSE

Sentiers Pédestres : demande de subvention au Conseil Départemental de Loire-Atlantique

Vu le dispositif de financement de la randonnée voté par le Département de Loire-Atlantique,

Les subventions de fonctionnement concernent l'élagage, le débroussaillage, les petits entretiens d'aménagement et de rafraîchissement du balisage avec peinture. Les taux de subvention basés sur le coût total des opérations varient en fonction de la nature du circuit (classification démarche qualité). Le recours aux chantiers d'insertion pour ces travaux d'entretien est fortement incité avec des taux de subventions bonifiés.

Les subventions d'investissement concernent les aménagements légers uniquement (clôtures, barrières, platelages,...), les balisages et signalétiques (panneaux départ, panneaux ponctuels d'informations) et les acquisitions foncières destinées à pérenniser les itinéraires et garantir leur continuité. Les taux de subvention basés sur le coût total des opérations varient en fonction de la nature du circuit (classification démarche qualité).

Vu le budget 2018 suivant proposé par le groupe de travail sentiers pédestres et la commission Promotion :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
- entretien des chemins par SEMES - balisage peinture par le CDRP	21 651,88 € TTC	subvention Département	10 263,55 € TTC
Dépenses d'investissement		**Recettes d'investissement**	
- acquisition de signalétique directionnelle - travaux d'aménagement	12 944 € TTC	subvention Département	6 113 € TTC

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le plan de financement présenté ci-dessus
- **APPROUVE** les demandes de subvention
- **SOLLICITE** auprès du Département de Loire-Atlantique les demandes de subvention telles que présentées ci-dessus
- **AUTORISE** le Président ou son représentant, le vice-Président en charge de la promotion du territoire, à signer les demandes de subventions correspondantes.

Fait à Vallet, le 20 décembre 2017

Le Président
Pierre-André PERROUIN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de sa transmission en préfecture le 21 DEC. 2017

de son affichage le 21 DEC. 2017

Accusé réception Préfecture, via FAST,

le 21 DEC. 2017